BlackRock.

Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

Divulgation des risques en matière de durabilité au niveau des entités de l'UE

Introduction

La déclaration est basée sur les exigences énoncées dans le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), en particulier en ce qui concerne l'intégration des risques de durabilité.

Cette déclaration décrit et détaille comment les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers énumérés ci-dessous évaluent et intègrent les informations sur les risques de durabilité dans leurs processus d'investissement et services de conseil. En outre, elle présente l'approche et les mécanismes de supervision utilisés pour surveiller l'approche d'intégration.

Champ d'application

Cette déclaration s'applique aux entités juridiques de BlackRock (BlackRock) suivantes, lesquelles sont considérées comme acteurs des marchés financiers et conseillers financiers :

BlackRock Asset Management Deutschland AG
(Identifiant de l'identité juridique : 549300NFJRUOWRTZM703)

BlackRock Asset Management Ireland Limited
(Identifiant de l'identité juridique : 5493004330BCAPB3GT42)

BlackRock (Netherlands) B.V.[1]
(Identifiant de l'identité juridique : 549300NYKTM6QSCOOL42)

BlackRock France S.A.S[1]
(Identifiant de l'identité juridique : 549300J8EENG40ZIIN89)

BlackRock Investment Management (Dublin) Limited[1]
(Identifiant de l'identité juridique : 549300K54WGVFVNLSJ55)

BlackRock (Luxembourg) S.A.
(Identifiant de l'identité juridique : 549300M5A8STIRLYM684)

[1] Ces entités juridiques sont considérées comme des conseillers financiers

Definitions

« **Conseillers** » désigne les personnes au sein de l'entité en question fournissant des conseils en investissement à leur clients et émettent des recommandations en relation avec des instruments financiers spécifiques présentées comme adaptées ou fondées sur l'examen de la situation spécifique d'un client.

« **Gérants de portefeuille** » désigne les personnes au sein de l'entité en charge de la gestion quotidienne du portefeuille.

« **Produit** » désigne les parts de l'OPC ou les mandats de gestion confiés par les clients.

Approche de BlackRock en matière d'Investissement durable et d'Intégration ESG

On confond souvent le fait d'investir selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avec le terme « investissement durable », ou on les utilise de manière interchangeable. Nous considérons l'investissement durable comme la description du processus d'investissement et l'approche ESG comme une boîte à outils de données permettant d'identifier et d'informer les décisions d'investissement prises dans le cadre de ce processus. Il est important de noter que l'intégration ESG est distincte du développement de produits durables, qui se concentrent sur l'obtention d'un résultat financier parallèlement à ou par le biais d'un objectif de durabilité défini.

BlackRock définit l'intégration ESG comme la pratique consistant à intégrer des données et des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) importantes dans la prise de décision d'investissement, en plus des informations financières traditionnelles, dans le but d'améliorer les résultats financiers à long terme des portefeuilles. Sauf indication contraire dans la documentation du Produit ou inclusion dans l'objectif d'investissement du Produit, la prise en compte du risque en matière de durabilité n'implique pas qu'un Produit ait un objectif d'investissement aligné sur les facteurs ESG, mais décrit plutôt la façon dont les informations sur le risque en matière de durabilité sont considérées en tant qu'élément du processus d'investissement global.

Notre programme d'intégration fournit une approche structurée permettant aux gérants de portefeuille et aux Conseillers en Investissement d'évaluer en permanence si et comment les considérations de marché liées à la durabilité influencent l'importance du risque ou la tarification relative d'actifs spécifiques au sein d'un secteur ou d'un portefeuille et de leur permettre de répondre à ces informations dans le cadre de leur processus d'investissement. Nous considérons que les moteurs de performance durables peuvent être aussi pertinents dans les portefeuilles d'investissement traditionnels que dans les portefeuilles ayant un objectif de durabilité.

BlackRock applique des politiques de rémunération harmonisées et stimulant une gestion saine et efficace des risques, et découragent toute prise de risque excessive. Conformément à la réglementation « SFDR », ces politiques de rémunération ont été mises à jour afin d'intégrer le risque en matière de durabilité.

BlackRock estime que la gestion des facteurs ESG d'une société émettrice peut avoir un impact significatif sur sa performance financière à long terme. Par conséquent, notre conviction en matière d'investissement est que les données et informations liées à la durabilité fournissent des informations de plus en plus importantes pour aider à identifier les risques non chiffrés et opportunités au sein des portefeuilles d'investissement. Dès lors, nous intégrons activement le risque en matière de durabilité dans nos approches d'investissement et de gestion des risques. Pour plus d'informations sur l'approche globale de BlackRock en matière d'intégration ESG, veuillez consulter la Déclaration d'intégration ESG à l'échelle du groupe.

Description des risques en matière de durabilité

BlackRock s'engage à placer la durabilité au centre de son processus d'investissement, en s'appuyant sur la conviction que le risque en matière de durabilité, y compris le risque climatique, est un risque d'investissement, et que les portefeuilles intégrant les aspects de la durabilité offrent une meilleure opportunité de performance à long terme. L'approche de BlackRock en matière d'investissement durable repose sur une thèse d'investissement constituée de deux parties qui reflètent l'opinion de la société quant à l'évolution de l'évaluation des actifs et des risques du portefeuille, à la fois à court et à moyen terme. Premièrement, le prix des actifs et les risques du portefeuille ne reflètent pas encore entièrement un large éventail de considérations liées à la durabilité. Deuxièmement, le marché est à l'avant-garde d'une réaffectation significative du capital vers un investissement durable, ce qui se traduira par un flux de capitaux vers les émetteurs et les actifs aux caractéristiques de durabilité positives (et un délaissement de ceux aux caractéristiques négatives). Cela aura également un impact sur les prix relatifs du risque et des actifs des portefeuilles.

Nous considérons le risque en matière de durabilité comme un terme inclusif désignant le risque d'investissement (probabilité ou incertitude de survenance de pertes importantes par rapport au rendement attendu d'un investissement) qui se rapporte à des questions environnementales, sociales ou de gouvernance. Notre thèse d'investissement durable se concentre sur quatre risques en matière de durabilité de haut niveau, définis plus en détail ci-dessous. Ce ne sont là que des exemples de facteurs de risque liés au développement durable qui ne déterminent pas entièrement le profil de risque de l'investissement. La pertinence, la gravité, l'importance et l'horizon temporel de ces facteurs peuvent varier considérablement d'un produit à l'autre.

1. **Risque climatique physique** : le risque associé aux impacts physiques dus au changement climatique. Le risque physique découle des impacts physiques du changement climatique, aigus ou chroniques. Par

exemple, des événements climatiques fréquents et graves peuvent avoir un impact sur les produits et les services, ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement.

2. **Risque de transition climatique** : si le risque politique, technologique, de marché ou de réputation découle ou non de l'adaptation à une économie à faibles émissions de carbone afin d'atténuer le changement climatique.
3. **Risque de gestion des parties prenantes** : un large éventail de facteurs positifs et négatifs, traditionnellement considérés comme « non financiers », qui peuvent avoir un impact sur l'efficacité opérationnelle et la résilience d'un émetteur, ainsi que sur la perception du public, ses permis d'exploitation. Les exemples peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, les droits du travail et les relations sociétales.
4. **Risque de gouvernance** : les risques liés à la gouvernance peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, les risques liés à l'indépendance du conseil d'administration, à la propriété et au contrôle, ou à l'audit et la gestion fiscale.

Le risque en matière de durabilité peut se manifester par différents types de risques existants (y compris, mais sans s'y limiter, les écarts du prix de marché, de liquidité, de concentration, de crédit, entre le passif et l'actif, etc.). À titre d'exemple, un fonds peut investir dans les actions ou la dette d'un émetteur qui pourrait être confronté à une éventuelle réduction de revenus ou à une augmentation des dépenses liées au risque climatique physique (p. ex. diminution de la capacité de production en raison de perturbations de la chaîne logistique, baisse des ventes en raison de chocs de la demande ou augmentation des coûts d'exploitation ou de capital) ou au risque de transition (p. ex. baisse de la demande de produits et services à forte intensité de carbone ou augmentation des coûts de production en raison de l'évolution des prix des intrants). Une entreprise peut également être confrontée à des dépenses potentiellement accrues en raison d'un risque physique (p. ex. coûts d'exploitation ou du capital plus élevés) ou d'un risque de transition (p. ex. augmentation des coûts de production en raison de l'évolution des prix des intrants et des exigences de sorties). Une entreprise peut être confrontée à une réduction du capital et des garanties découlant d'un risque physique (p. ex. réduction de la valeur des actifs des ménages et des entreprises à la fois par le biais de dommages directs, d'amortissements) ou un risque de transition (p. ex. réévaluation d'actifs de combustibles fossiles délaissés, variations des valorisations immobilières en raison de normes d'efficacité énergétique plus strictes). Tous ces risques potentiels répertoriés affecteraient la capacité de la société à générer suffisamment de revenus pour remplir ses obligations ou pourraient interrompre sa capacité à effectuer des opérations quotidiennes. Des facteurs de risque de durabilité tels que ceux-ci peuvent avoir un impact important sur un investissement détenu dans un Produit, augmenter la volatilité et entraîner une perte de valeur des parts d'un Produit.

Description de l'intégration ESG

Toute évaluation des risques en matière de durabilité est spécifique à la classe d'actif et aux objectifs du Produit. Différentes classes d'actifs peuvent utiliser différentes données et différents outils pour appliquer un plus haut degré de surveillance, évaluer l'importance et faire une distinction significative entre les émetteurs et les actifs. Tous les risques sont pris en compte et gérés activement simultanément, en les priorisant en fonction de leur importance et de l'objectif du Produit, et en veillant à ce que la prise de risque soit volontaire, diversifiée et adaptée. Afin de gérer les portefeuilles face aux risques et opportunités en matière de durabilité, nous articulons nos efforts d'intégration ESG autour de trois thèmes principaux :

1. Informations importantes
2. Processus d'investissement
3. Transparence

Ces piliers favorisent l'intégration ESG chez BlackRock, et nous les soutenons en fournissant à nos employés des données, des outils, des instructions ESG et un cadre de risque qui intègre le risque en matière de durabilité parallèlement à d'autres risques d'investissement.

1. **Informations importantes**

   Les gérants de portefeuille BlackRock ont accès à des informations importantes sur la durabilité par le biais d'analyses de nos équipes de recherche combinées à des données et des recherches de tiers via Aladdin, la plateforme centrale de gestion des risques et de technologie d'investissement de BlackRock. Ces données vont de scores ESG généraux et de classements à des indicateurs de risque climatique physique, de risque de réputation ou de confiance des employés. En plus des données de tiers, nous avons développé nos propres outils de mesure pour approfondir la compréhension des risques importants en matière de durabilité par nos gestionnaires de portefeuille, qui sont identifiés par un dialogue dynamique et itératif entre les gestionnaires de portefeuille, les analystes de recherche, les équipes de durabilité et les gestionnaires de risques. Notre capacité d'évaluation ESG fondée sur la matérialité s'appuie sur une méthodologie quantitative/qualitative basée sur la recherche afin de fournir une évaluation rétrospective et prospective des indicateurs clés de performance ESG importants, y compris les risques en matière de durabilité.

2. **Processus d'investissement**

   Les risques en matière de durabilité sont identifiés à différentes étapes du processus d'investissement, le cas échéant, à partir de la recherche, de la répartition, de la sélection, des décisions de construction du portefeuille ou de l'engagement de la direction, et sont envisagés par rapport aux objectifs de risque et de rendement du fonds. L'évaluation de ces risques est effectuée selon leur matérialité (c.-à-d. la probabilité d'avoir une incidence sur les rendements de l'investissement) et en parallèle avec d'autres évaluations des risques (p. ex. liquidité, évaluation, etc.). La manière dont les considérations en matière de durabilité sont acquises, évaluées et intégrées variera selon l'objectif du portefeuille, le style d'investissement et la classe d'actif. BlackRock a développé un programme basé sur des principes qui fournit la structure, la gouvernance et les outils permettant aux équipes d'investissement de s'approprier leur approche d'intégration ESG, tout en s'alignant sur un cadre de gouvernance central. Nos professionnels de l'investissement évaluent divers indicateurs économiques et financiers, y compris des facteurs ESG importants, afin de prendre des décisions d'investissement qui correspondent aux objectifs du Produit. L'exposition des Produits aux risques importants en matière de durabilité est principalement gérée par des gestionnaires de portefeuille qui en sont responsables et agissent en tant que première ligne de défense. Voir la section Transparence pour plus d'informations sur l'endroit où nous divulguons des informations relatives à l'approche de chaque équipe d'investissement.

   Vous trouverez ci-dessous un résumé, à titre indicatif, des différentes manières dont les équipes intègrent les considérations sur la durabilité dans les processus d'investissement selon le style de gestion :

   Pour les stratégies gérées activement (y compris lorsque BlackRock fournit des conseils en investissement réglementés) : Lors de la phase de recherche du processus d'investissement, le Gestionnaire de portefeuille intègre des considérations ESG en les combinant à d'autres informations. Elles peuvent comprendre des informations de tiers pertinentes, ainsi que des échanges internes et des données de BlackRock Investment Stewardship sur les activités d'engagement. Le Gestionnaire de portefeuille organise régulièrement des révisions du portefeuille avec le groupe Risk and Quantitative Analysis et avec les Directeurs d'investissement. Ces examens comportent une discussion sur l'exposition du portefeuille aux risques ESG importants, ainsi que sur l'exposition aux implications commerciales liées à la durabilité, aux indicateurs liés au climat et à d'autres facteurs.

   Pour les stratégies de Produits à architecture ouverte (y compris lorsque BlackRock fournit des conseils en investissement réglementés) : Le Gestionnaire de portefeuille réalise des évaluations pour tous les

gestionnaires actifs tiers dans le cadre d'un processus d'approbation : cette évaluation examine si les gestionnaires tiers disposent de ressources ESG dédiées ou utilisent des données ESG internes, ainsi que le degré d'intégration complète de l'approche ESG dans le processus d'investissement. Pour les gestionnaires de titres de participation, le Gestionnaire de portefeuille ou le Conseiller prend également en compte la force des capacités de gestion d'investissement. L'évaluation résulte en une notation ESG spécifique au gestionnaire interne basée sur le niveau d'intégration ESG. Le Gestionnaire de portefeuille ou le Conseiller tient compte de ces notations lors de la sélection de nouveaux gestionnaires actifs. Le Gestionnaire de portefeuille ou le Conseiller inclut des critères ESG dans les réunions d'examen de la construction du portefeuille. Le Gestionnaire de portefeuille ou le Conseiller examine les notations ESG du gestionnaire interne lors des examens périodiques de recherche du gestionnaire. Le Gestionnaire de portefeuille ou le Conseiller mène régulièrement des révisions du risque du portefeuille avec l'équipe d'investissement et le groupe Risk and Quantitative Analysis de BlackRock. Ces examens comportent une discussion sur l'exposition du portefeuille aux risques ESG importants.

Pour les stratégies indicielles : Les produits indiciels sont gérés en se concentrant sur la minimisation de l'écart de suivi de la performance par rapport à un indice sous-jacent. Alors que notre plateforme d'indice propose des Produits ayant des objectifs de durabilité, qui ont pour objectif soit d'éviter certains émetteurs, soit d'acquérir une exposition à des émetteurs ayant de meilleures notations ESG, un thème ESG, soit de générer un impact environnemental ou social positif, BlackRock gère également des Produits qui n'ont pas ces objectifs de durabilité explicites. Pour ces Produits, l'intégration ESG comprend : i) l'engagement avec les fournisseurs d'indices, ii) la transparence et le reporting des caractéristiques de durabilité ou de l'implication commerciale au niveau des produits, iii) les activités de gestion des investissements.

Pour les stratégies directes de marché privé : Le Gestionnaire de portefeuille inclut des informations ESG, lorsque cela est pertinent et possible, dans 1) les phases initiales de recherche et de sélection, 2) la diligence raisonnable, 3) le comité d'investissement et l'approbation, et 4) les phases de surveillance du processus d'investissement. Cela inclut les informations ESG thématiques provenant de sources primaires, qui sont incluses dans le processus de souscription, et le recours à un questionnaire propriétaire de diligence raisonnable ESG pour identifier, analyser et documenter les questions ESG et pour illustrer les commentaires à destination du Comité d'investissement. Ces informations sont utilisées par le Comité d'investissement lors de l'examen et de l'approbation d'une opportunité d'investissement. Le Gestionnaire de portefeuille tient également compte de critères ESG dans le cadre du suivi des investissements a posteriori, et effectue aussi régulièrement des examens de risque du portefeuille avec l'équipe d'investissement et le groupe Risk and Quantitative Analysis de BlackRock. Ces examens comportent une discussion sur l'exposition du portefeuille aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance importants.

3. **Transparence**

BlackRock divulgue les pratiques d'intégration des risques ESG au niveau de l'équipe ou de la plateforme, ainsi que pour chaque stratégie d'investissement unique, par le biais d'une série de déclarations d'intégration. Les déclarations d'intégration au niveau de la stratégie d'investissement sont accessibles au public sur les pages produits des fonds retail lorsque la loi/réglementation le permet. Ces déclarations sont complétées par les scores ESG au niveau du portefeuille et l'empreinte carbone, entre autres caractéristiques de durabilité. Cet ensemble d'informations supplémentaires est accessible au public afin que les investisseurs et conseillers en investissement actuels et potentiels puissent consulter les informations relatives à la durabilité d'un Produit et, en conséquence, prendre des décisions éclairées lorsqu'ils choisissent d'investir dans certains produits. En outre, et conformément à la SFDR, de plus amples informations sur les risques en matière de durabilité sont disponibles dans le prospectus de chaque Fonds. Ces informations sont également disponibles pour les équipes d'investissement de BlackRock afin de motiver les conseils en investissement qu'elles fournissent aux clients. Les risques en

matière de durabilité pertinents varient en fonction du produit et peuvent avoir un impact négatif important sur sa valeur et sa performance financière. Reportez-vous aux informations spécifiques au produit pour plus d'informations sur les risques en matière de durabilité pertinents pour un fonds.